



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



direction  
départementale  
de l'Équipement  
Marne

Service de l'Aménagement,  
de l'Environnement  
et du développement Local

Bureau aménagement

40, Bd Anatole France  
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE

**CARTOGRAPHIE SONORE  
DES INFRASTRUCTURES  
DE TRANSPORTS  
TERRESTRES DE LA MARNE**

**INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DE  
L'AGGLOMÉRATION D'ÉPERNAY**

**LEGENDE**

- limites communales
- lignes SNCF (voir plans et arrêtés les concernant)
- tronçons routiers hors zones urbaines (RN, RD) : voir plans et arrêtés les concernant

**classification des catégories d'infrastructure  
Voies routières de plus de 5000 v/j**

Catégorie de classement	Laeq 6h/22h jour	Laeq 22h/6h nuit	Largeur maxi du secteur réglementé *
1	L > 81dB(A)	L > 76dB(A)	300 m
2	76 < L ≤ 81dB(A)	71 < L ≤ 76dB(A)	250 m
3	70 < L ≤ 76dB(A)	65 < L ≤ 71dB(A)	100 m
4	65 < L ≤ 70dB(A)	60 < L ≤ 65dB(A)	30 m
5	60 < L ≤ 65dB(A)	55 < L ≤ 60dB(A)	10 m

(trait continu : profil de rue ouvert, trait pointillé : profil de rue en U)

\* de part et d'autre de la voie

Cette carte est indicative, seul fait foi le texte de l'arrêté préfectoral.

